

Sherbrooke : sa place dans la vie de relations des Cantons de l'Est

Pierre Cazalis

Volume 8, numéro 16, 1964

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/020498ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/020498ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Cazalis, P. (1964). Sherbrooke : sa place dans la vie de relations des Cantons de l'Est. *Cahiers de géographie du Québec*, 8(16), 165–197.
<https://doi.org/10.7202/020498ar>

Résumé de l'article

Because they are due to economic contingencies rather than to unfavourable natural conditions, present-day regional disparities compel the geographer to modify his concept of the region. Whereas in the past the region was considered essentially as a physical entity, to many authors it appears today to be « a functional area, based on communication and exchange, and as such defined less by its limits than by its centre » (Juillard). It is this concept which will be used in regional planning.

Taking the city of Sherbrooke as a nodal centre, the author attempts to define such a region through an analysis and graphical representation of the complementary roles in influence and attraction played by the city in the fundamental aspects of employment, trade, finance, education, communication, health and government. Although it is already well-developed in the secondary sector, with more than 9,000 workers employed in industry and an annual production worth more than \$100 million, Sherbrooke has a power of attraction and influence which is due essentially to its tertiary sector : wholesale trade, insurance, education, communication. According to the criteria mentioned above, the area dominated by Sherbrooke includes the whole of the following counties : Sherbrooke, Stanstead, Richmond, Wolfe and Compton ; and the greater part of Frontenac, Mégantic, Arthabaska, Drummond and Brome counties. Shefford and Bagot counties are dominated by Montréal to the west and by Sherbrooke to the east.

SHERBROOKE : SA PLACE DANS LA VIE DE RELATIONS DES CANTONS DE L'EST

par

Pierre CAZALIS

Université de Sherbrooke, Sherbrooke.

ABSTRACT

Because they are due to economic contingencies rather than to unfavourable natural conditions, present-day regional disparities compel the geographer to modify his concept of the region. Whereas in the past the region was considered essentially as a physical entity, to many authors it appears today to be « a functional area, based on communication and exchange, and as such defined less by its limits than by its centre » (Juillard). It is this concept which will be used in regional planning.

Taking the city of Sherbrooke as a nodal centre, the author attempts to define such a region through an analysis and graphical representation of the complementary roles in influence and attraction played by the city in the fundamental aspects of employment, trade, finance, education, communication, health and government. Although it is already well-developed in the secondary sector, with more than 9,000 workers employed in industry and an annual production worth more than \$100 million, Sherbrooke has a power of attraction and influence which is due essentially to its tertiary sector : wholesale trade, insurance, education, communication. According to the criteria mentioned above, the area dominated by Sherbrooke includes the whole of the following counties : Sherbrooke, Stanstead, Richmond, Wolfe and Compton ; and the greater part of Frontenac, Mégantic, Arthabaska, Drummond and Brôme counties. Shefford and Bagot counties are dominated by Montréal to the west and by Sherbrooke to the east.

Depuis une quinzaine d'années, la recherche de solutions aux déséquilibres économiques et sociaux a conduit les sciences sociales à l'élaboration du concept d'*aménagement du territoire* et, plus spécialement, lorsqu'une entité économique connaît des déséquilibres régionaux, à la notion d'*aménagement régional*. C'est dans cette perspective que la notion géographique de *Région* a dû être redéfinie. Aujourd'hui, ce terme tend moins à désigner une unité spatiale, physique ou naturelle, qu'un espace aménagé par les hommes en fonction de leurs besoins et de leur degré d'évolution technique, intellectuelle et spirituelle. Étienne Juillard exprime parfaitement cette conception nouvelle de la « région » en la qualifiant d'« espace fonctionnel . . . fondé sur la vie de relations, (qui) . . . s'exprime moins par ses limites que par son centre et par les réseaux de tous ordres qui en émanent. »¹

Minée à l'intérieur par des déséquilibres de divers ordres, régionaux entre autres, la province de Québec doit elle aussi réaménager son territoire. Mais, elle doit d'abord le connaître et déterminer, par exemple, les espaces

¹ JUILARD, Étienne, *La Région : essai de définition*, in *Ann. de Géo.*, 1962, n° 387, pp. 483-499, cit. p. 489.

régionaux qui le composent, et qui seront les cadres nécessaires de ce réaménagement. Des cadres qui, pour reprendre la formule d'Étienne Juillard, se définiront plus par leur centre que par leurs limites.

L'accord n'est guère réalisé encore sur la nature, les dimensions, la forme, la structure, des espaces fonctionnels de réaménagement. Les modèles proposés par quelques auteurs semblent n'être applicables que dans les cadres géographiques qui ont servi à leur élaboration ou dans des zones neuves dont on veut planifier la mise en valeur. Ainsi en est-il des schémas de Lösch ou d'Isard, qui ont cependant le mérite de souligner l'importance des points d'appui nécessaires que constituent, pour tout espace à réaménager, les noyaux urbains préexistants.

Nous ne saurions ici trancher le débat engagé entre ceux qui voient dans le Québec plusieurs espaces fonctionnels (plusieurs « régions »), et ceux qui n'y en distinguent qu'un. Mais il est aisé de reconnaître dans cette province un certain nombre de centres d'où « émanent des réseaux de tous ordres » et qui pourraient sans doute, dans une œuvre de réaménagement, constituer des points d'ancrage. Tel est apparemment le cas de Sherbrooke, dont nous essaierons, selon un nombre limité de critères et en quelques cartes, de mesurer l'influence régionale.

Après l'exposé de la situation générale de Sherbrooke et de son évolution, nous mesurerons son rayonnement et son rôle attractif dans les domaines fondamentaux de l'emploi, du commerce, des finances, des transports, de l'enseignement, de l'information, de la médecine, de l'administration.

Peut-être pourrions-nous, en conclusion, définir l'espace fonctionnel de notre cité.

I. SHERBROOKE

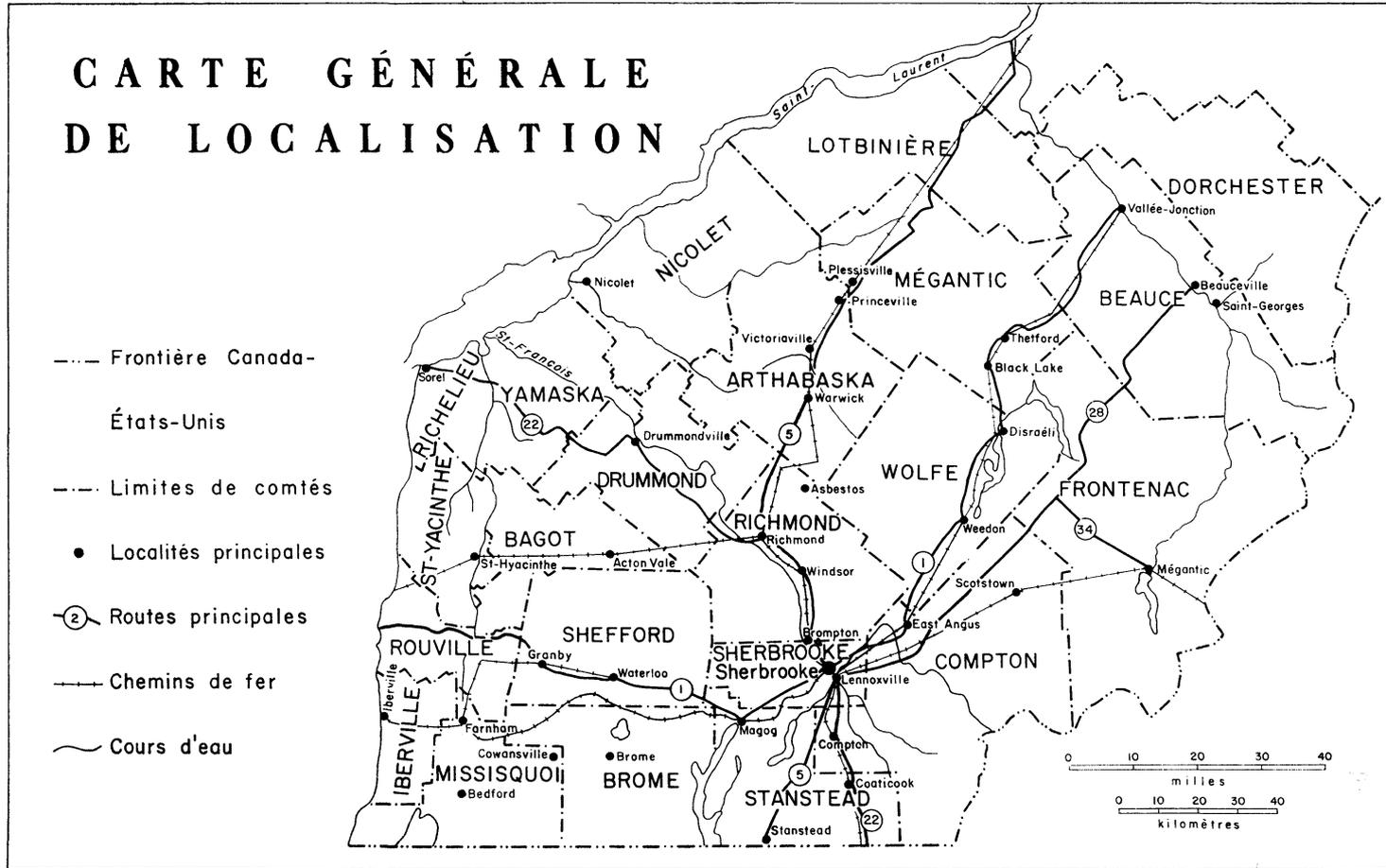
SITUATION, SITE ET HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Située au point de convergence d'un réseau de voies naturelles de pénétration, Sherbrooke occupe dans les Cantons de l'Est une position privilégiée.

Les relations avec le nord-est sont aisées, par la partie amont de la vallée de la rivière Saint-François, dont l'aval, par ailleurs, met le site en communication directe avec le Saint-Laurent. Les rivières Coaticook et Massawipi ouvrent des voies vers le sud et les États-Unis. La rivière Magog, enfin, conduit au seuil qui, séparant les Massifs de Sutton et d'Orford, donne accès à la plaine Richelieu-Montréal.

S'installant vers 1810 au confluent des rivières Saint-François et Magog, Hyatt et les pionniers de la ville mettaient à profit cette situation géographique qui leur permettait de garder contact avec le pays qu'ils venaient de quitter, et de communiquer aisément avec la vallée laurentienne, où se concentraient la presque totalité des activités économiques et politiques. Ils y utilisaient en outre un site éminemment favorable à l'économie du temps : l'énergie hydraulique des chutes de la rivière Magog, qui a servi, depuis, d'élément de fixation des établissements manufacturiers, bien que dès les années 1910 de nombreuses

FIGURE I



usines aient dû se libérer de cette attraction, en raison de l'exiguïté de l'espace utile.

Quatre étapes marquent l'histoire économique de la ville.

A. La période pionnière

Jusqu'en 1850, environ, Sherbrooke demeure un minuscule village de défricheurs, entourant le moulin construit sur la Basse Magog et s'étageant sur le versant sud de la vallée couronné aujourd'hui par la cathédrale et le séminaire. Cet établissement d'agriculteurs, peuplé de deux ou trois centaines de loyalistes, se métamorphose soudain lors de la construction de la voie ferrée Montréal-Portland ; il entre alors dans la seconde phase de son évolution.

B. Naissance et adolescence de la cité

Si en quelques mois Sherbrooke passe de 300 à 3,000 habitants, ce n'est que progressivement — de 1855 à la fin du siècle — qu'elle se donnera des fonctions et une structure urbaines. Sa très rapide croissance des années 1852-1854 ne s'appuie, en effet, que sur la main d'œuvre passagère occupée à la construction de la voie ferrée. C'est à l'achèvement de celle-ci, alors qu'une masse de travailleurs abondante et peu coûteuse est rejetée sur le marché du travail, que quelques capitalistes installent opportunément, à proximité du moulin primitif, les premières usines de textile qui, grandes demanderesses de travail, fixent cette population jusqu'alors flottante et jettent ainsi les bases de la croissance sherbrookoise. Peu à peu, tandis que le moulin s'entoure de manufactures travaillant le coton et la soie, le quartier industriel doit s'étendre jusqu'aux terrains situés entre la voie ferrée et la rivière Saint-François ; il partage d'ailleurs cet espace nouveau avec les commerces de gros, que multiplie l'expansion de la ville. La colline épiscopale précise sa fonction résidentielle et culturelle, quoique la minorité dirigeante, essentiellement anglo-saxonne, se fixe à l'écart, au nord de la rivière Magog (Quartier nord actuel).

Jusqu'à la première guerre mondiale, Sherbrooke va vivre du textile et d'un commerce régional déjà dense, que facilite la convergence du rail et de multiples routes. La population croît à vive allure :

1860	3,500 habitants (environ)
1871	4,432 »
1881	7,227 »
1891	10,097 »
1901	11,765 »
1911	16,405 ² »

La zone métropolitaine (que nous définirons plus loin) compte 13,628 habitants en 1901, et 18,386 en 1911.³

² Statistiques municipales.

³ Recensements du Canada.

C. 1915-1945

Avec la première guerre mondiale, la ville entre dans la troisième phase de son évolution économique. Pour satisfaire les besoins considérables des armées alliées, elle diversifie et accroît ses productions : métallurgie différenciée, caoutchouc, industries alimentaires . . . entrent dans le champ de ses activités, tandis que les textiles connaissent encore quelques développements.

La rivière Magog et l'axe Saint-François - CNR conservent leurs usines, mais l'espace utile y est déjà totalement occupé. Une nouvelle zone industrielle, qui deviendra tôt la plus importante, est donc aménagée autour de la gare et des installations du CPR, qui n'avaient attiré jusqu'alors qu'un petit nombre d'établissements.

À la prospérité et à l'expansion des années de guerre et d'immédiate après-guerre — qui voit une reconversion rapide des unités de production — succède la crise des années 1930-1935 : le chômage sévit, la production est ralentie et la croissance nettement freinée. De 1911 à 1921 la population métropolitaine augmente de 43.3%, mais de 23% seulement de 1921 à 1931, et de 24.3% de 1931 à 1941. À cette dernière date, elle atteint 40,398 habitants.

La seconde guerre mondiale ramène prospérité et nouveaux développements industriels, dans la métallurgie surtout, mais elle ne modifie guère la gamme des productions et les structures économiques de la ville. Le matériel vieillit sans être remplacé, la productivité n'augmente pas, mais la demande est grande et l'État, principal acheteur, ne chicane pas sur les prix. L'après-guerre se chargera de replonger Sherbrooke dans la réalité de l'économie concurrentielle, amorçant ainsi la quatrième période de son histoire économique.

D. « L'après-deuxième guerre mondiale »

Elle se caractérise par une forte expansion démographique et par de profonds changements structurels, provoqués en partie par la crise de certains secteurs d'activité. Les textiles, par exemple, ont dû simultanément remplacer un matériel depuis longtemps périmé, et faire face à la vive concurrence des produits étrangers ; devant la lourdeur de ces obligations, certains établissements ont fermé leurs portes ; d'autres ont pu remplacer l'homme par des machines de plus en plus autonomes, mais ils ont accru la masse des chômeurs ; ce secteur, qui occupait en 1910 65% de la main-d'œuvre locale, n'en utilisait plus que 55% en 1935-1938, et 30% à peine en 1962. Si, par ailleurs, la métallurgie enregistre de légers progrès, c'est aux industries alimentaires et à la construction que le secondaire doit son expansion.

Mais, par rapport à l'avant-guerre, le secondaire lui-même a perdu sa primauté au profit du tertiaire, dont trois groupes d'activité doublent leurs effectifs de 1945 à 1961 : ils s'agit du commerce, des finances et des transports. À Sherbrooke, où le primaire compte pour peu, l'emploi dans les services dépasse désormais l'effectif manufacturier, et atteint près de 10,000 personnes, contre 9,550 dans l'industrie. Une telle évolution traduit avec évidence l'importance

accrue du rôle régional de la ville qui, avec moins de 15% de la population des Cantons de l'Est (5^e Région économique) compte aujourd'hui plus du tiers de la main-d'œuvre occupée dans le tertiaire.

La progression d'ensemble du secondaire — en dépit des mutations survenues dans ce secteur — ainsi que le développement rapide des activités de services s'appuient sur une vitalité démographique étonnamment pérenne. Depuis le début du siècle, l'accroissement naturel de la population est annuellement supérieur à 2%, à l'exception de quatre ou cinq années seulement ; la baisse contemporaine du taux de natalité a été compensée par une régression parallèle du taux de mortalité ; le croît naturel se maintient donc au taux précité ; il s'est doublé souvent d'amples mouvements d'immigration, mais c'est à lui principalement que Sherbrooke doit l'arrivée régulière sur le marché du travail d'une main d'œuvre abondante, qui appelle elle-même l'installation d'industries largement tributaires du travail manuel : textile, jadis, industries alimentaires et chocolaterie, plus récemment.

Ainsi, l'abondance et le faible coût de la main-d'œuvre ont toujours constitué à Sherbrooke les facteurs primordiaux de croissance industrielle et, par là, de croissance économique générale.

Quelques données numériques illustreront la régularité et la continuité de la progression démographique de la ville et de sa zone métropolitaine, qui compte aujourd'hui plus de 78,000 habitants ainsi répartis :⁴

Sherbrooke	66,000
Lennoxville	3,500
Rock-Forest	3,400
Bromptonville	2,550
Ascot	2,100
Deauville	550

Dans cette zone métropolitaine, il y avait 56,792 habitants en 1951, et 65,749 en 1956.⁵ Sans doute conviendrait-il de mentionner aussi la croissance de quelques localités un peu plus éloignées de Sherbrooke, mais étroitement unies à elle pour de multiples activités, comme nous le montreront plus loin plusieurs cartes, et dont voici la population au dernier recensement :

Windsor	7,000 habitants
East-Angus	5,000 »
Sainte-Catherine	1,000 »
Saint-Élie-d'Orford	1,250 »
North-Hatley	1,000 »

⁴ Statistiques municipales.

⁵ Recensements du Canada.

Au milieu de 1963, la population du « Grand Sherbrooke » était à peine inférieure à 95,000 habitants.

D'après les extrapolations faites en 1960, lors de l'élaboration du plan d'urbanisme, la population de la municipalité de Sherbrooke serait de 105,000 à 125,000 habitants en 1981 ; celle de la zone métropolitaine atteindrait de 140,000 à 165,000 personnes à la même date. Cette augmentation sera due beaucoup plus à l'accroissement naturel qui dépasse 20% chaque année, qu'à l'immigration, nettement ralentie par la crise du textile au cours des dernières années.

Ajoutons à cette très brève esquisse démographique que la population de la ville est en voie de rajeunissement (le tiers de ses habitants a moins de 15 ans), et que la faiblesse relative du groupe des jeunes adultes (25-34 ans) s'estompe peu à peu.

Bien qu'il semble probable que la ville et sa zone métropolitaine continueront à se développer et doubleront leur population au cours des vingt prochaines années, il reste à résoudre maints problèmes. L'énergie hydraulique, qui justifia jadis le choix du site urbain, compte à peine maintenant. Point de matières premières, non plus, à l'exception du bois et du lait des comtés voisins. À l'âge de l'électronique et de l'automatisation, Sherbrooke ne saurait se contenter d'une « promotion industrielle » fondée sur la modicité du coût de la main-d'œuvre locale ; ses activités traditionnelles exigeaient, certes, de gros effectifs humains, mais la modernisation des méthodes de production dans les vieux établissements comme dans les plus récents fait appel à des travailleurs plus spécialisés et mieux rémunérés ; elle élève ainsi le taux de chômage, maintenant le taux de salaire urbain moyen à l'un des niveaux les plus faibles au Canada parmi les villes de plus de 50,000 habitants. À long terme, l'amélioration qualitative du potentiel humain, grâce aux écoles spécialisées et à l'Université, jointe à l'accélération des communications par la prochaine autoroute, devrait favoriser l'installation d'industries à haut degré de technicité, absorbant peu de matières premières et d'énergie. C'est dire que Sherbrooke doit fonder sa prospérité sur son dynamisme, sur la faculté de création et d'organisation de ses élites et de ses corps publics. Sur ce point, des progrès sont à faire, une politique cohérente d'expansion à élaborer.

Les pages suivantes devraient nous prouver pourtant que Sherbrooke, en dépit de ses faiblesses, a déjà réalisé son « décollage » économique, culturel et social, et joue le rôle de capitale régionale des Cantons de l'Est. Il suffirait d'en dynamiser l'expansion — en suivant peut-être l'exemple de Granby — pour qu'elle constitue le pôle de développement et le point d'ancrage incontestés de l'œuvre de réaménagement de cette partie du Québec.

Les cartes qui présentent ici le rayonnement ou l'attraction exercés par la ville ont été élaborées au terme d'enquêtes par questionnaires menées dans une quinzaine de comtés des Cantons de l'Est : les onze de la zone économique n° 5, auxquels s'adjoignaient, selon la matière, Missisquoi, Saint-Hyacinthe, Bagot, Nicolet, Beauce... Les données recueillies intéressent la totalité des organismes administratifs et scolaires de cette région ; la totalité aussi des organes de diffusion et des institutions hospitalières, et la quasi-totalité des organismes financiers ; enfin, 20% des commerces en gros (dont les sept

plus importants de Sherbrooke), et 10% des commerces au détail de Sherbrooke. Des questionnaires spécifiques ont touché encore plus de 90% des établissements industriels,⁶ mais 15% seulement ont pu être correctement exploités. L'enquête sur les transports est, de loin, la plus incomplète : si les sociétés de transport par autobus ont répondu, en général, avec complaisance et précision, les transporteurs de marchandises n'ont fourni que des renseignements fragmentaires, nettement insuffisants pour une interprétation honnête ; quant, aux compagnies de chemins de fer, elles ont gardé jusqu'à maintenant le silence le plus absolu.⁷

De la valeur fort inégale de ces données dépendra souvent la valeur des cartes et des analyses qui composent la seconde partie de cette étude.

II. SHERBROOKE

ATTRACTION ET RAYONNEMENT

A. SHERBROOKE, centre attractif pour la main-d'œuvre

Par leur infrastructure industrielle et commerciale, par le fait qu'ils produisent biens et services en quantité supérieure à leurs besoins, les centres urbains offrent des possibilités d'emploi nombreuses et variées. L'attraction qu'ils exercent sur la main-d'œuvre extérieure varie en intensité : elle est liée à leur taux d'expansion, à la valeur des salaires qu'ils proposent, à la nature des activités qui s'y exercent. Sherbrooke présente en ce domaine quelques caractères propres qui ressortent de la carte n° 2.

Sur une main-d'œuvre totale de 26,750 personnes, 1,000 environ (soit 3,7%) venaient de l'extérieur au début de 1963. La situation n'a pas évolué depuis un an. Mais, près de 500 travailleurs venant des municipalités de la banlieue immédiate incluse dans la zone métropolitaine (Lennoxville, Rock-Forest, Bromptonville, Ascot, Deauville), moins de 2% d'entre eux résidaient vraiment « à l'extérieur ». Ils venaient — cette répartition est encore valable aujourd'hui — d'une quarantaine de paroisses, villes ou villages ; Magog, Johnville, North-Hatley, Wotton fournissaient les plus forts contingents, ainsi qu'en témoigne le tableau I.

Il convient de remarquer en premier lieu que l'attraction exercée par Sherbrooke sur la main-d'œuvre « étrangère » est assez limitée dans l'espace : 50% des travailleurs de cette catégorie résident dans la banlieue immédiate (zone métropolitaine), et plus de 85% dans un rayon de 15 milles. Sherbrooke subit en effet la concurrence de nombreux petits centres industriels voisins, qui drainent la main-d'œuvre en offrant souvent des salaires plus élevés : tels sont Windsor, East-Angus, Rock-Island ; avec des salaires moindres, Magog, Coati-

⁶ Nous avons utilisé ici la liste des établissements dressée par *Caritas*.

⁷ L'expédition ou le dépouillement de l'ensemble des questionnaires eût dépassé nos seules possibilités (1,400 questionnaires, par exemple, pour l'industrie manufacturière). Dans cette tâche, les étudiants en géographie économique du Collège universitaire de l'université de Sherbrooke nous ont apporté un inappréciable concours : R. Houle, P. Leahey, J.-L. Lareau, G. Fournié, A. Goyette, H. Gaboury. . . .

FIGURE II

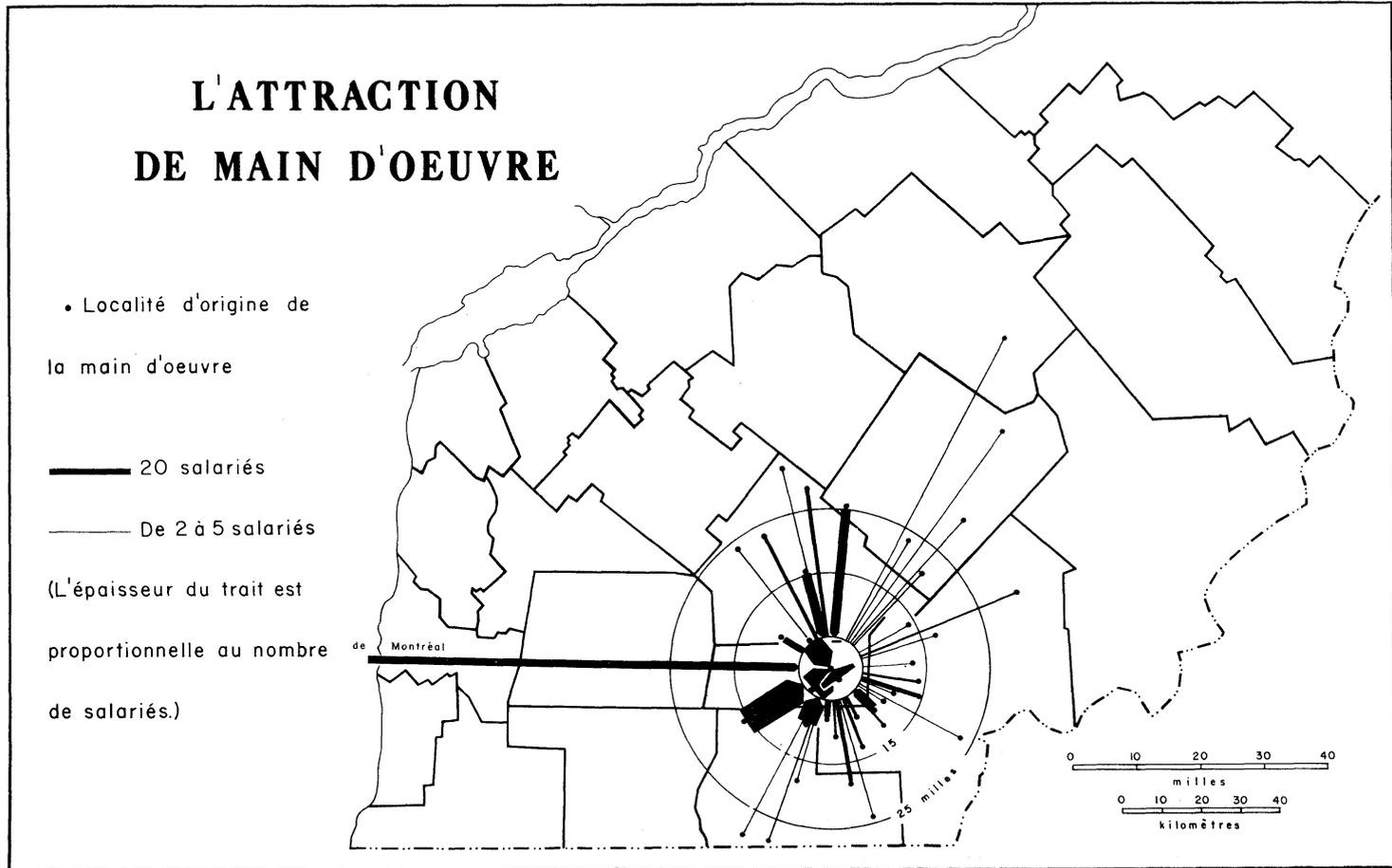


TABLEAU I

Cité de Sherbrooke : main-d'œuvre totale		26,750 (février '63)	
Résidant dans la Cité		25,715 environ	
Résidant dans les autres municipalités métropolitaines		500 environ	
Lennoxville		150	
Rock-Forest		120	
Bromptonville		90	
Deauville		50	
Ascot		70	
Résidant entre 5 et 15 milles		400 environ	
Magog	110	North-Hatley	76
Johnville	38	Saint-Denis de Brompton	25
Windsor	36	Waterville	25
Saint-Élie-d'Orford	15	Sawyerville	10
Compton	8	Eaton-Corner	7
Huntingville	7	Cookshire	6
Birchton	6	Capelton	5
East-Angus	5	Sainte-Catherine	3
Martinville	2	Bulwer	2
Résidant entre 15 et 25 milles		125 environ	
Wotton	35	Asbestos	16
Coaticook	15	Richmond	12
Ayers-Cliff	10	Scotstown	7
Melbourne	6	Dixville	5
Danville	3	Stanstead	2
Beebe	2	Bury	2
Marbleton	2	Bishoppton	2
Kingsbury	2	Saint-Isidore	2
Résidant au-delà de 25 milles		40 environ	
Montréal		30	
Thetford		5	
Weedon		3	
Disraeli		2	

cook, Richmond comptent une main-d'œuvre non négligeable, et restreignent eux aussi la zone d'attraction sherbrookoise.

Ce contingent de main-d'œuvre étrangère subit évidemment une contraction marquée au cours de la saison hivernale. L'embauche varie peu dans l'industrie manufacturière et le commerce,⁸ mais elle connaît des fluctuations dans l'industrie de la construction et des travaux publics, qui utilisent — au mieux — la moitié des effectifs d'été. Il semble que ce chômage saisonnier affecte une proportion notable — la moitié, sans doute — de la main-d'œuvre extérieure, dont il serait intéressant d'analyser certaines caractéristiques sociologiques : niveau de qualification, origine sociale . . .

Notons par ailleurs que le flux quotidien ou hebdomadaire de main-d'œuvre ne tend guère à suivre le rythme de progression de la main-d'œuvre totale de la ville. Alors que celle-ci croît de 3% par an, le nombre des travailleurs venant du dehors a timidement progressé de 0.5% par an au cours des dix dernières années. L'explication de ce phénomène pourrait résider dans le fait qu'une minorité de travailleurs consentent à de longs déplacements quotidiens entre lieu de résidence et lieu de travail ; encore ceux qui y consentent n'acceptent-ils cette situation que provisoirement, en attendant de se fixer dans la ville. Il conviendrait peut-être d'opposer à ce comportement celui plus traditionnaliste de nombreux ruraux européens — français surtout — qui, tout au long d'une vie, parfois, partagent leurs activités entre ville et campagne (ouvriers le jour, cultivateurs le soir ou en fin de semaine) ou qui, à un stade plus avancé, travaillent en ville et résident à la campagne ; leur semi-permanence rurale s'explique certes par les difficultés de logement que l'on rencontre dans la plupart des villes françaises, mais aussi par un attachement atavique au milieu rural, que l'on se refuse à quitter tout à fait, ou que l'on ne quitte qu'après une longue tentative de conciliation des deux modes de vie. Ici, au contraire, les facilités de logement offertes par la zone métropolitaine incitent le travailleur étranger à un déménagement rapide.

Remarquons enfin que Sherbrooke attire un nombre croissant de spécialistes dans les secteurs secondaire et tertiaire, mais refuse maintenant manœuvres et ouvriers à faible qualification. Ceux-ci précisément constituent la plus grande part de la main-d'œuvre résidant hors de la zone métropolitaine, dans les comtés de Wolfe et de Compton principalement. Pour cette main-d'œuvre qu'elle paie mal et qu'elle laisse périodiquement en chômage, Sherbrooke a perdu de ce pouvoir d'attraction qu'elle détenait à l'âge d'or des industries textiles.

Ainsi, par la main-d'œuvre qu'elle emploie, Sherbrooke reste le centre majeur des Cantons de l'Est, mais elle ne constitue pas pour autant un pôle irrésistible d'attraction de travailleurs. Le secondaire n'y croît que lentement ; le tertiaire, très dynamique durant les dix dernières années, tend à l'emporter aujourd'hui, mais son développement est lié à celui de l'ensemble de la région et aussi aux progrès du secondaire sherbrookoïse. Il conviendrait en conséquence de poursuivre avec moins de réticences la politique d'implantation de nouveaux

⁸ Sondage effectué auprès d'une vingtaine d'établissements de toutes dimensions.

établissements : industries épongeant les surplus de main-d'œuvre peu qualifiée (comme cela s'est réalisé récemment avec la mise en service d'une chocolaterie), mais aussi industries à haut degré de technicité, et à main-d'œuvre très spécialisée, qui permettraient, en haussant le niveau des salaires, de rendre à Sherbrooke sa valeur attractive des années 1900-1928. Valeur attractive qui, toutefois, se manifeste plus intensément dans d'autres domaines.

B. *La place de SHERBROOKE dans le commerce régional*

L'ampleur du rôle régional de Sherbrooke en ce domaine apparaît le mieux à la lecture des statistiques du commerce en gros dont la valeur, en 1962, dépassait sensiblement 2,500 dollars par habitant ; dans le Québec, ce chiffre n'était dépassé que par Montréal. Quant au commerce de détail, il représente près du tiers de celui effectué dans l'ensemble de la zone économique n° 5, bien que Sherbrooke n'en retienne que 15% de la population. Dans les deux cas, la ville étale son influence largement au delà des limites municipales ou métropolitaines (cf. carte n° 3).

Le commerce en gros couvre une gamme fort étendue de produits : alimentaires, textiles, chimiques, automobiles... Sur un nombre d'établissements dépassant la centaine, une vingtaine seulement étendent leurs activités à l'ensemble de la région ; parmi eux, six réalisent un chiffre d'affaires qui représente la moitié du commerce en gros local : il s'agit de grossistes en produits alimentaires et en articles de quincaillerie.

Les commerces en produits alimentaires couvrent la plus large zone ; les deux maisons les plus importantes desservent la partie sud du Québec située entre la Chaudière et le Richelieu, d'une part, le Saint-Laurent et la frontière américaine d'autre part ; elles ont pour clients la plupart des épicerie à libre service de la région, et elles assurent le ravitaillement et la gestion de deux associations d'épiciers « indépendants ».

L'aire de vente des feronneries-quincailleries est plus réduite ; Granby, Drummondville, Thetford exercent une forte concurrence en ce domaine, bien que Sherbrooke vende certains produits jusqu'à leurs portes et se classe en cette activité parmi les premières cités du Québec.

Plus restreinte apparaît la zone desservie par les compagnies ou agences sherbrookoises de produits pétroliers. La plupart des centres urbains de quelque importance possèdent maintenant leurs dépôts d'essence et d'huile de chauffage ; Drummondville, Granby, Thetford, Lac-Mégantic, Plessisville en sont pourvus et ne concèdent à Sherbrooke qu'une aire de vente allant rarement à plus de vingt-cinq milles.

Les micro-relations innombrables qui composent le commerce de détail sherbrookoise ne sauraient révéler leur trame qu'à l'aide d'une enquête de grande envergure ; en outre, l'existence de multiples points de vente concurrents installés dans les moindres localités rend presque impossible le tracé des limites à l'intérieur desquelles s'exerce ce commerce. Tout au plus, pouvons-nous suggérer, après quelques sondages oraux effectués dans une dizaine de petits centres ruraux seulement, que le commerce au détail de Sherbrooke vend régulièrement à l'intérieur

FIGURE III

AIRE DE RAYONNEMENT COMMERCIAL

• Centres principaux desservis
par Sherbrooke

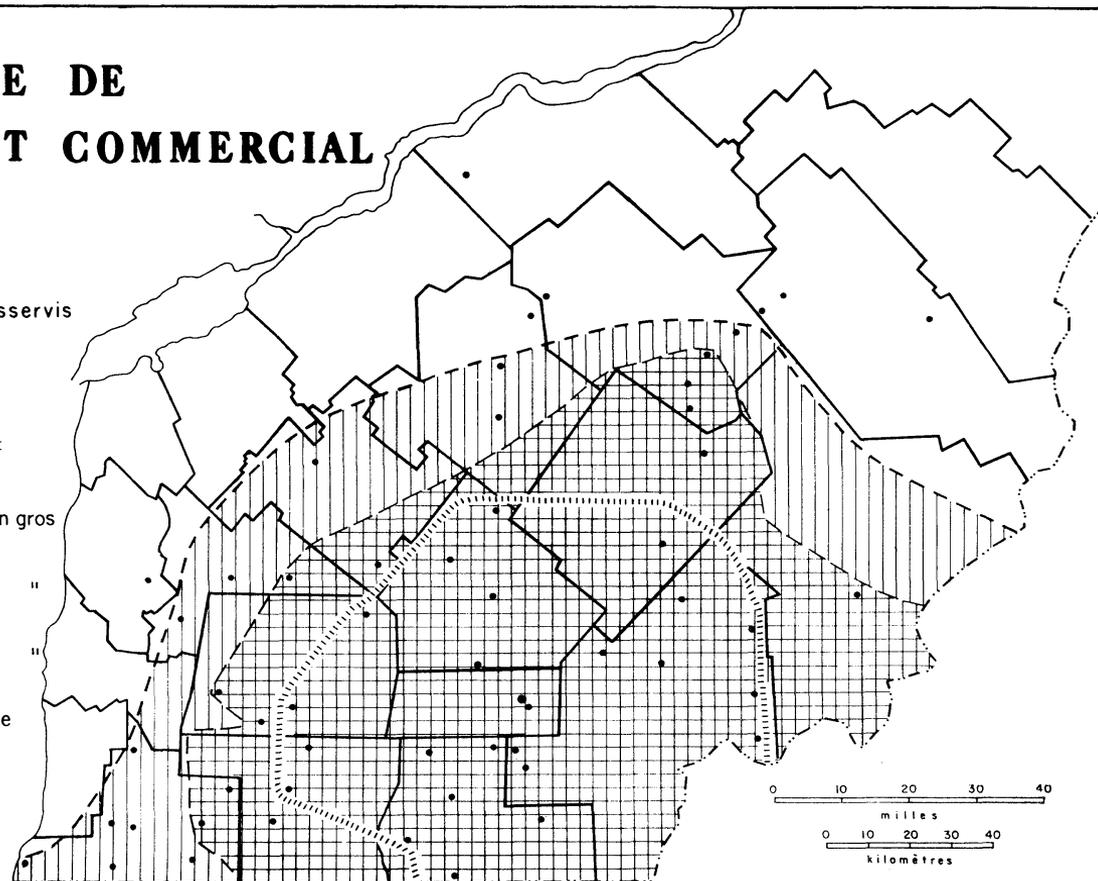
Zone où Sherbrooke assure:

 Plus de 1/2 du commerce en gros

 De 1/4 à 1/2 " " "

 Moins de 1/4 " " "

 Limite de la zone de vente
des ferronneries



d'un territoire qui, à l'ouest, au nord et au sud, s'étend jusqu'à une distance de 25 milles, et, à l'est, de 40 milles environ.

Centre de distribution essentiel à la vie économique des Cantons de l'Est, Sherbrooke en est aussi le principal foyer de consommation, drainant les produits de l'élevage, de l'horticulture, de la forêt . . . Nous savons, par exemple, que 2,500 fermes, réparties dans 6 comtés, alimentent une entreprise de transformation des produits laitiers, tandis qu'une maison voisine commercialise le lait d'un millier d'autres fermes. Mais la connaissance précise de ces courants commerciaux, comme celle des précédents, exigerait une enquête détaillée dépassant notre propos et nos moyens. Lorsque nous considérons l'ensemble de ses activités de redistribution, il nous paraît évident, malgré tout, que Sherbrooke est beaucoup plus un centre-relais que le cœur d'une région économique autonome.

C'est d'ailleurs ce rôle de centre-relais qu'elle assume régionalement dans le domaine des finances.

C. SHERBROOKE, centre de relations financières

L'appréhension des réseaux de circulation des capitaux, contrairement aux apparences, n'est nullement facilitée par la concentration des organismes financiers : banques, compagnies d'assurances et de prêt, compagnies de courtage et de placements . . . Ainsi, les nombreuses succursales bancaires disséminées sur le territoire des Cantons de l'Est dépendent de sièges qui, situés généralement hors de la région, drainent et redistribuent les capitaux selon des voies non révélées, voire mal connues des institutions financières elles-mêmes. Ce n'est pratiquement que par les compagnies d'assurances, plus nettement articulées au niveau régional, que l'on voit se dessiner, autour de Sherbrooke et centrée sur celle-ci, une zone « financière » qui en dépend à des degrés divers.

Les données utilisées ici ont été obtenues au moyen d'une enquête par questionnaire. Si l'inventaire des compagnies installées à Sherbrooke n'a présenté aucune difficulté, la détermination de leur importance relative et l'évaluation de leur chiffre d'affaires régional a pu souffrir de l'extrême discrétion des intéressés. Dans l'élaboration de la carte n° 4, nous avons dû nous contenter de critères globaux : nombre de comtés desservis, nombre de représentants ou agents démarcheurs, nombre d'employés au bureau régional, nombre et nature des polices.

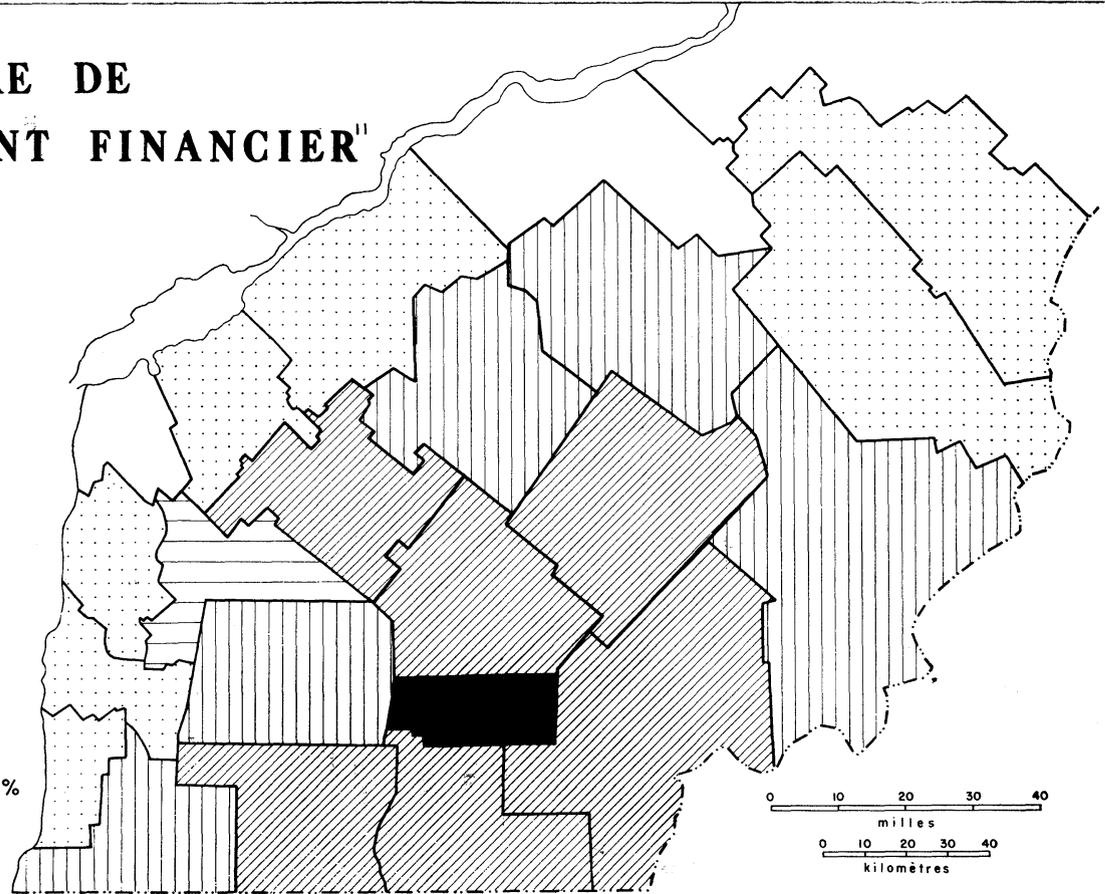
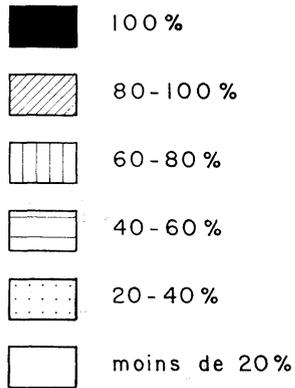
Cinquante-quatre compagnies d'assurances possèdent à Sherbrooke un bureau régional à partir duquel elles contrôlent des agents exerçant leur activité sur une portion des Cantons de l'Est.

Sherbrooke monopolise les opérations dans son propre comté et, à un degré moindre dans les comtés de Brome, Stanstead, Compton, Richmond, Wolfe et Drummond. Dans cinq autres comtés, la majorité des polices sont émises par les bureaux régionaux de Sherbrooke : il s'agit de Missisquoi, Shefford, Arthabaska, Mégantic et Frontenac. Bagot se partage entre Sherbrooke et Montréal. Enfin, sept comtés périphériques ne dépendent de celle-là que pour une faible part ; ils sont situés sur la rivière Richelieu, le Saint-Laurent et la Chaudière.

FIGURE IV

AIRE DE "RAYONNEMENT FINANCIER"

Comté desservi par
Sherbrooke à :



Ainsi pouvons-nous dire avec quelque certitude que Sherbrooke est le centre d'un réseau de relations financières couvrant douze comtés et émettant plus loin encore quelques ramifications secondaires.

Au critère des compagnies d'assurances nous pourrions ajouter celui des maisons de courtage en valeurs mobilières. Une dizaine d'entre elles, dont trois ont leur siège à Sherbrooke, dominent le marché des treize premiers comtés cités plus haut ; mais leur influence est infime dans les comtés périphériques contrôlés par Montréal (Iberville, Rouville, Yamaska, Saint-Hyacinthe, Nicolet) et par Québec (Beauce, Dorchester).

D. SHERBROOKE, nœud de réseau de transports

La synthèse des phénomènes relationnels, économiques surtout, mais aussi politiques, culturels... peut assez bien s'exprimer quantitativement en un petit nombre de cartes des transports et communications :

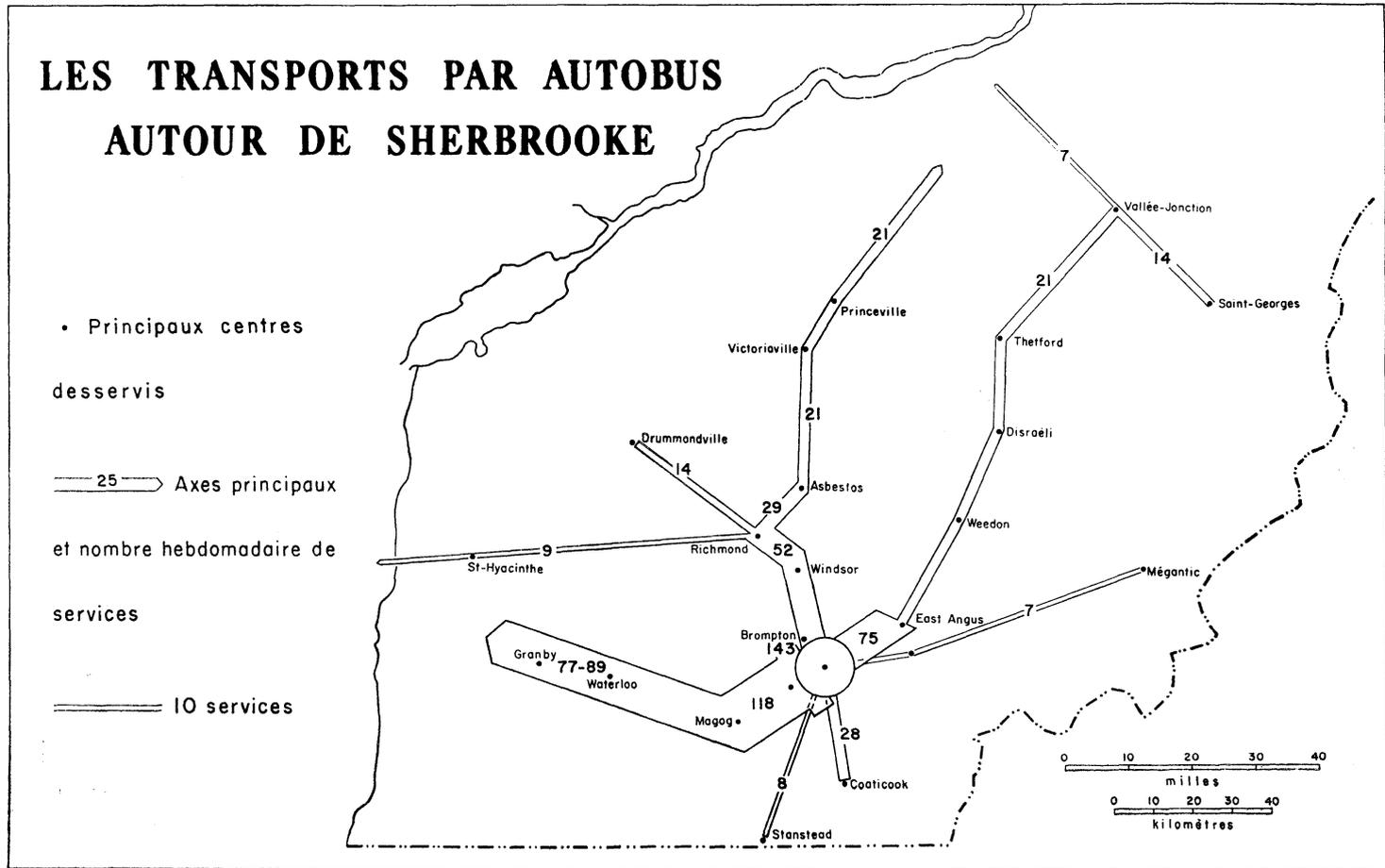
- carte des circuits d'autobus et du nombre hebdomadaire de voyages et de voyageurs ;
- carte des lignes de transport de marchandises, comprenant nombre de voyages et tonnages périodiques ;
- cartes de même nature pour les transports ferroviaires ;
- carte de la circulation des voitures particulières...

L'élaboration de ces cartes, que nous avons tentée, se heurte malheureusement à des difficultés d'ordre statistique. Ainsi, la plupart des compagnies de transports routiers de marchandises ne tiennent qu'une comptabilité imparfaite des tonnages transportés ; en dépit d'une administration plus rigoureuse, les chemins de fer ne consentent guère à livrer leurs documents, même les moins compromettants (nous attendons encore les données promises par le C. N. R. et le C. P. R.). Pour le transport des marchandises nous devons donc nous satisfaire des données fragmentaires que constituent le nombre des services hebdomadaires réguliers ; elles ne nous ont pas paru suffisantes pour dresser une carte appropriée ; la bienveillance de quelques « gros » vendeurs ou acheteurs de la ville (industries, commerces en gros) a permis seulement d'évaluer l'importance relative des principaux axes routiers rayonnant autour de Sherbrooke :

- 50% du tonnage, environ, emprunte la route n° 1 (Montréal-Sherbrooke) ;
- 15% les routes n° 5 et 22 (Sherbrooke-U. S. A.) ;
- 10% la route n° 1 (partie Sherbrooke-Québec) ;
- 10% aussi l'autre voie vers Québec, la route n° 5 ;
- 5% les routes 28 et 34 vers Mégantic, la Haute-Chaudière, le Nouveau-Brunswick et le Maine ;
- 10%, enfin, diverses voies secondaires d'intérêt régional.

Quant au transport des voyageurs, pour lequel les compagnies d'autobus nous ont fourni des chiffres satisfaisants, il a connu une évolution notable au cours des trente dernières années. Nous estimons (en l'absence de chiffres précis relatifs aux chemins de fer) qu'en 1930, 80% des utilisateurs de transports en

FIGURE V



commun empruntaient le train, et 20% les autobus. Les proportions sont inverses aujourd'hui : les compagnies ferroviaires transportent au plus 15% des voyageurs ; 85% atteignent ou quittent Sherbrooke par autobus.

Les chiffres portés sur la carte n° 5 proviennent de l'enquête menée auprès des 12 compagnies qui, quotidiennement, relient Sherbrooke à divers centres des Cantons de l'Est ou de la Province, et même, pour l'une d'entre elles, à New-York ; ils représentent le nombre de services effectués chaque semaine sur chacune de ces lignes. Notons ici que des services nombreux mais plus irréguliers font la liaison deux ou trois fois par semaine avec de petits centres ruraux, et que des services réguliers d'autobus scolaires desservent les localités situées dans un rayon d'une vingtaine de milles de Sherbrooke et dépourvues d'écoles secondaires ou spécialisées (d'autres écoliers empruntent, par ailleurs, les lignes ordinaires). Enfin, nous n'avons pas tenu compte sur la carte des lignes régulières desservant Lennoxville et Rock-Forest, qui sont intégrées maintenant au paysage urbain et au réseau de transport de Sherbrooke. Au total, abstraction faite des voyageurs utilisant les autobus métropolitains, 15,000 personnes entrent ou sortent de Sherbrooke chaque semaine ; la gare centrale d'autobus voit donc passer annuellement plus de 750,000 voyageurs.

La trame du réseau figuré sur la carte n° 6 révèle quelques particularités :

— la densité du réseau est étroitement liée à celle de la population des diverses parties des Cantons de l'Est ; fort peu de services, par exemple, vers l'est et le sud-est, c'est-à-dire vers les comtés de Compton et de Frontenac, qui se vident de leurs habitants depuis une quinzaine d'années ; trafic assez réduit aussi sur l'axe Sherbrooke - Beauce : entre East-Angus et Thetford, la route n° 1 traverse le comté de Wolfe, pauvre et peu peuplé, et les pays de la Chaudière se tournent plus vers Québec que vers l'ouest.

— faiblesse des rapports, aussi, entre Québec et Sherbrooke, se traduisant par trois services quotidiens seulement (ces trois autobus n'étant, en outre, normalement garnis qu'entre Victoriaville et Québec). Ceci illustre la force de l'attraction exercée par Montréal sur Sherbrooke ; une dizaine de services unissent chaque jour les deux villes.

— réseau assez dense, enfin, dans un rayon de 25 milles autour de Sherbrooke, en direction de Magog, de Richmond et de Windsor, d'East-Angus, de Coaticook ; nous sommes ici au cœur de la zone soumise à l'influence immédiate de la ville ; il s'agit d'une force centripète que mettrait en évidence une carte de la circulation automobile générale, pour laquelle les comptages ont déjà été effectués par le service provincial de la Voirie : les résultats, hélas, ne nous sont pas encore parvenus.

En définitive, nous ne nous appuyons que sur la carte des transports par autobus pour affirmer l'évidence de l'attraction exercée par Sherbrooke en ce domaine.

E. SHERBROOKE, centre d'attraction scolaire et universitaire

L'analyse des relations scolaires centrées sur Sherbrooke a bénéficié de la collaboration active de la plupart des institutions et des administrateurs

scolaires auxquels nous avons adressé nos questionnaires. Les données que nous trouverons ci-après sont donc tirées d'une enquête par questionnaire écrit menée auprès de toutes les institutions d'enseignement de Sherbrooke et des localités de banlieue, y compris les Commissions scolaires ; en outre, afin d'accumuler des données permettant une analyse comparative, nous avons étendu le champ de l'enquête à toutes les institutions d'enseignement secondaire des Cantons de l'Est. La carte n° 6 synthétise les faits essentiels.

Il est évident que l'attraction d'un centre urbain ne s'exerce guère au niveau de l'enseignement primaire. Les enfants trouvent sur place, dans la plupart des villages, des écoles qui les accueillent jusqu'à la 7^e année. Les statistiques des deux Commissions scolaires de Sherbrooke (catholique et protestante) révèlent qu'une dizaine d'enfants seulement résident à l'extérieur de la ville ; on ne donne point les raisons de cette scolarisation exceptionnelle.

Nettement supérieure est la force attractive des écoles secondaires du « Grand Sherbrooke » ; à ce niveau de l'enseignement, Lennoxville joue pour les étudiants de langue anglaise un rôle semblable à celui de Sherbrooke pour les jeunes de langue française. La Commission des Écoles catholiques, par exemple, a conclu des ententes avec les Commissions de quelques localités voisines ; ainsi, depuis plusieurs années, elle se présente comme une commission scolaire régionale, avant même l'institution officielle de ce système ; les *High Schools* de Sherbrooke et de Lennoxville assument des responsabilités semblables au bénéfice des enfants de langue anglaise de la région. Au total, 250 jeunes des villages environnants sont scolarisés à Sherbrooke ; ils viennent principalement de North-Hatley, de Sainte-Catherine, de Saint-Ely, de Saint-Denis de Brompton, de Wotton . . . Ajoutons à ceux-ci 150 élèves des classes de premier cycle des collèges classiques, issus de toutes les parties des Cantons de l'Est et, pour une quarantaine d'entre eux, de Nouvelle-Angleterre. *Bishop's College* étend son recrutement plus loin encore : une centaine de ses étudiants résident normalement hors du Québec.

Mais, plus qu'aux écoles secondaires et primaires, c'est aux institutions spécialisées et à celles d'enseignement supérieur que l'on doit le rayonnement d'un centre urbain. Sur ce point, Sherbrooke a sans doute franchi le seuil de la maturité ; la ville possède en effet la gamme la plus complète d'établissements, tant pour jeunes filles que pour garçons :

- une université ;
- deux collèges classiques conduisant au baccalauréat ès arts ;
- trois écoles normales ;
- trois écoles de garde-malades ;

auxquels s'ajoutent de multiples écoles d'enseignement technique, commercial, ménager . . . et, à Lennoxville, la Faculté de théologie et le Collège universitaire de *Bishop's University*.

Sur un total de 18,484 inscrits dans toutes les institutions de Sherbrooke, en février 1963, 2,529 l'étaient dans l'enseignement supérieur : Universités, Collèges classiques (à partir de la classe de Belles-Lettres, Écoles normales,

FIGURE VI

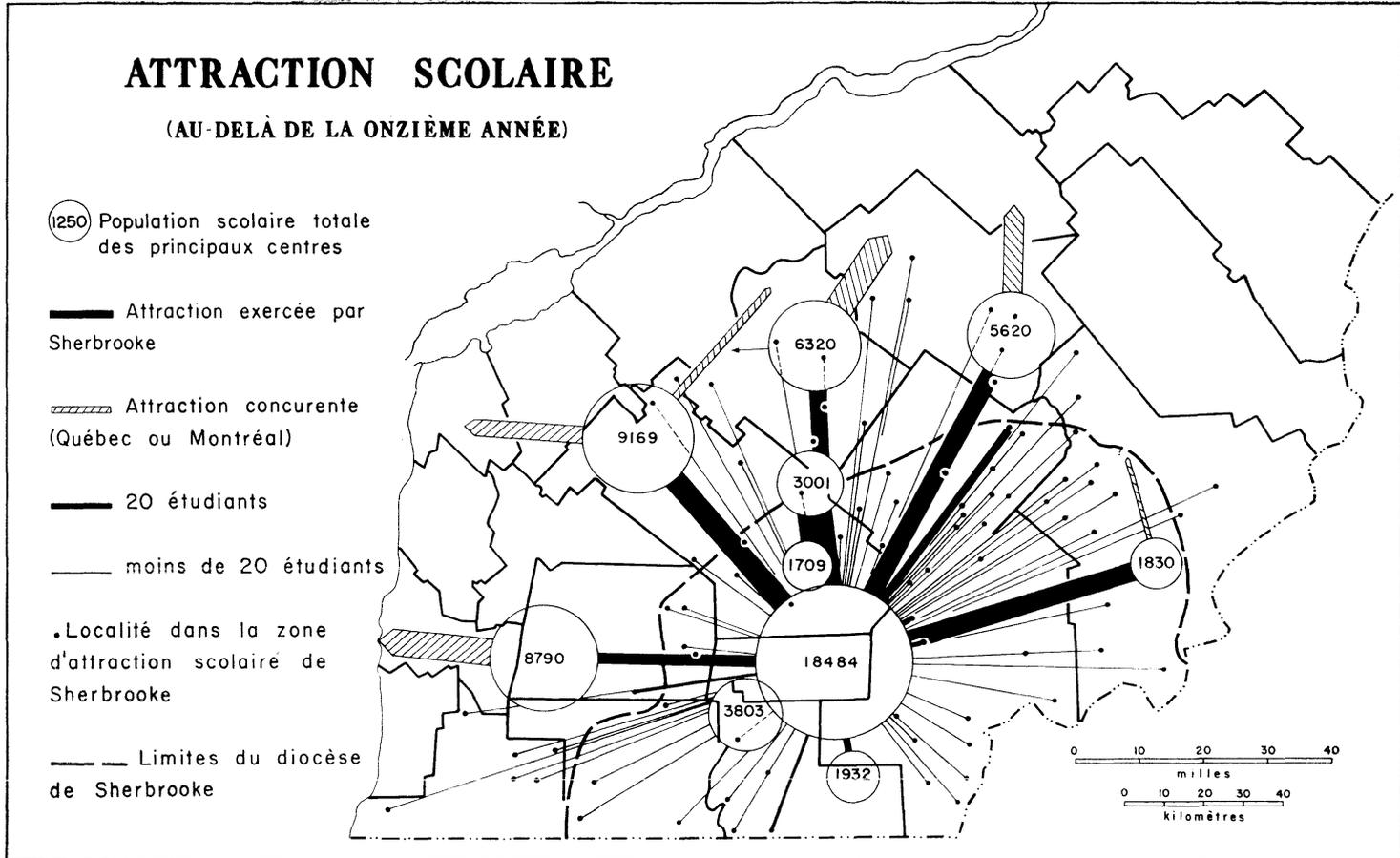
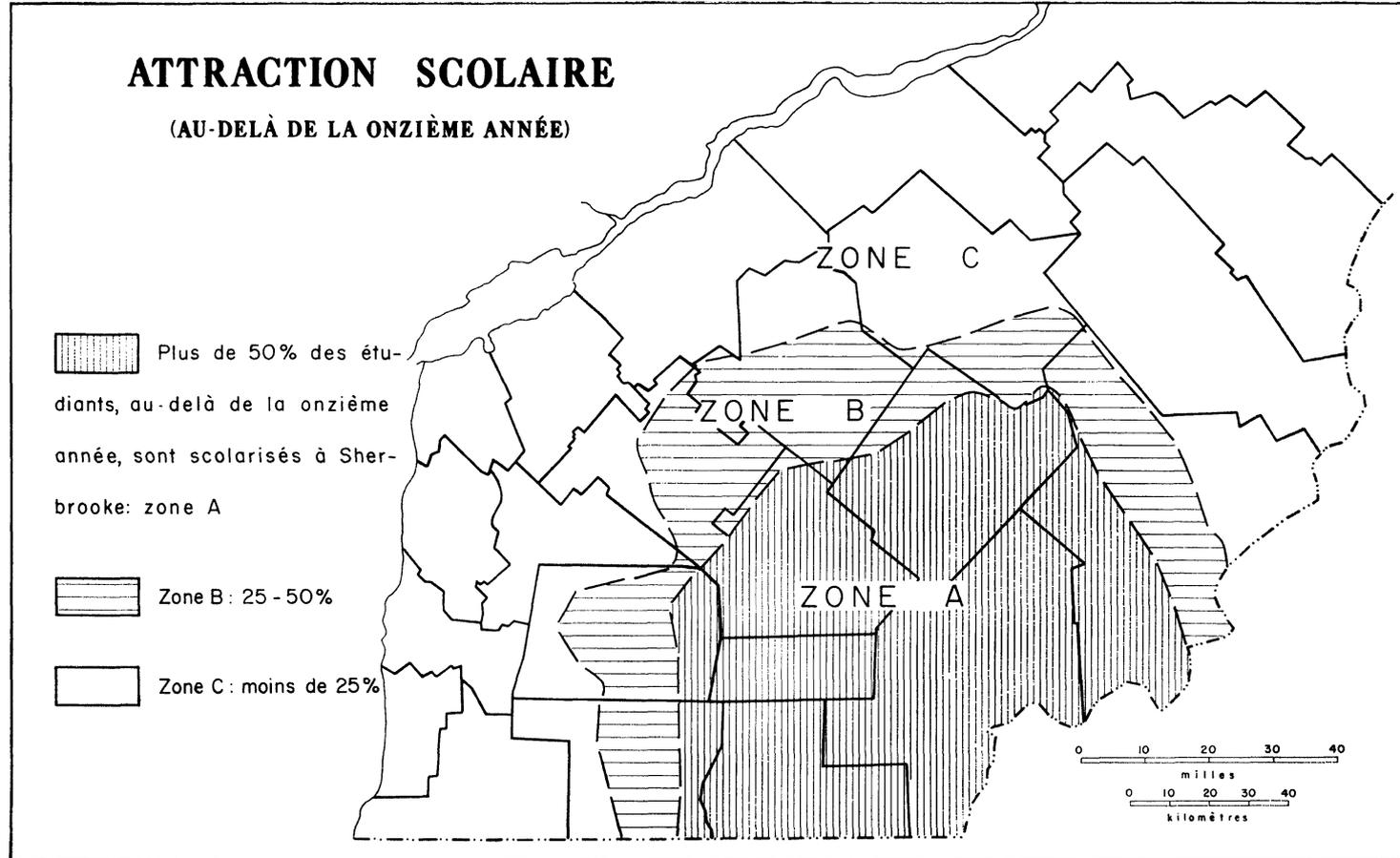


FIGURE VI bis



écoles spécialisées exigeant à l'entrée une « onzième » année.⁹ Parmi ces étudiants « universitaires », 820 seulement résidaient dans la zone métropolitaine, 1,327 dans 12 comtés estriens¹⁰, 422, enfin, en des points disséminés dans toute la province ; 55 comtés, par exemple, envoyaient des étudiants à l'École normale de l'Université : l'étalement de ce recrutement s'explique sans doute par le faible nombre des écoles normales de garçons, et par la saturation des plus connues d'entre elles, celles de Québec et de Montréal. La Gaspésie, l'Abitibi, le Lac-Saint-Jean, la Mauricie, la Beauce, délèguent à Sherbrooke de notables contingents. Quelques étudiants — la plupart de Bishop — sont issus des provinces anglo-canadiennes.

La carte n° 6, qui synthétise les résultats de l'enquête, figure d'abord, par des cercles, l'importance relative de la population scolaire totale de Sherbrooke, vis-à-vis des principaux centres urbains de la région : Granby, Drummondville, Victoriaville, Thetford, Mégantic, Asbestos, Windsor, Magog, Coaticook. Elle montre, en second lieu, par des traits fléchés, les axes par lesquels s'exerce l'attraction de Sherbrooke. Pour cinq villes, soumises à l'attraction concurrente de Montréal ou de Québec, des flèches lignées indiquent la valeur de celle-ci ; il est clair que Granby, Victoriaville et, à un degré moindre, Thetford, échappent pour la plus grande part à l'influence de Sherbrooke ; Drummondville se partage entre les trois grands centres ; Mégantic se tourne nettement vers Sherbrooke.

La carte révèle également la dissymétrie de la force attractive sherbrooke, qui s'exerce plus intensément et plus loin à l'est qu'à l'ouest. La minceur des traits, à l'est, ne doit pas nous tromper, elle reflète la faiblesse de la population et des revenus dans Compton, Frontenac et Wolfe, et non la faiblesse attractive de Sherbrooke, qui accueille maintenant la quasi-totalité des étudiants de ces trois comtés. Attraction réduite, par ailleurs, sur le comté de Brome : il est le moins peuplé de la région, de langue anglaise, et fort peu prospère en beaucoup de ses points ; le dernier aspect suffirait à expliquer le peu d'importance qu'y manifeste la scolarisation au niveau supérieur.

Si l'attraction exercée par Sherbrooke diminue, évidemment, à mesure que l'on s'en éloigne, l'intensité du phénomène n'est pas rigoureusement proportionnelle à la distance ; Mégantic, par exemple, en est plus éloignée que Granby, et moins bien desservie par les voies de communications, mais les étudiants de Mégantic inscrits à Sherbrooke sont sept ou huit fois plus nombreux — eu égard à la population respective des deux villes — que ceux de Granby. Dans son ensemble, l'ouest de l'Estrie subit plus intensément l'attraction de Montréal que celle de Sherbrooke, ce dont témoigne la carte n° 6 bis : la zone A voit la majorité de ses étudiants s'inscrire dans les institutions d'enseignement supérieur ou spécialisé de Sherbrooke, où la zone B n'envoie que 25 à 50% d'entre eux, et la zone C moins de 25% (de 1 à 5% le plus souvent). Cette carte révèle l'importance capitale que revêt dans notre région l'appartenance au diocèse de Sherbrooke ;

⁹ Non compris les « Instituts de technologie », où les conditions d'entrée sont encore mal définies.

¹⁰ Les onze de la Région économique n° 5, plus Missisquoi.

la coïncidence de l'aire d'influence scolaire maxima (zone A) et du territoire diocésain y est évidente. Nous avons pu vérifier partiellement l'exactitude de cette interprétation en interrogeant de nombreux curés et habitants de petits centres urbains ou de paroisses rurales : le curé conserve là, fréquemment, une influence déterminante dans le choix de l'école supérieure et de la ville vers lesquelles se dirigera le jeune émigrant scolaire ; et cette ville sera souvent le chef-lieu du diocèse, dont le curé connaît les institutions pour y avoir lui-même poursuivi une partie de ses études.

Malgré la présence d'étudiants d'une soixantaine de comtés de la province, Sherbrooke reste donc, en matière d'enseignement, un pôle essentiellement régional ; il en est ainsi de ses écoles spécialisées de niveau onzième à quatorzième année, de ses collèges classiques (malgré le fort contingent franco-américain au Séminaire Saint-Charles), des Écoles normales de filles, de l'Université même, très jeune encore et qui ne possédera que dans quelques années des spécialités ou des centres de recherches hautement attractifs ; seule, l'École normale de l'Université, l'une des trois grandes de la province, exerce une forte influence hors de l'Estrie. Du moins ce rôle régional est-il assez incontestable et puissant pour faire de Sherbrooke la capitale intellectuelle d'une large partie du Sud-est du Québec.

F. SHERBROOKE, centre d'information

C'est ce rôle de capitale intellectuelle de l'Estrie que renforce l'influence de Sherbrooke dans le domaine de l'information. La ville est équipée de deux stations radiophoniques (l'une de langue française, l'autre anglaise), et d'une station de télévision française qui, par la puissance de son émetteur et la situation de l'antenne au sommet du mont Orford, est l'une des plus écoutées de la province ; elle édite en outre deux quotidiens, dont l'un, de langue française, connaît une large diffusion régionale.

Le dernier *Audit Report* de CHLT Radio-TV nous a permis de représenter graphiquement le rayonnement des deux émetteurs en langue française (radio et TV). La puissance de l'émetteur de TV permet la réception dans un rayon de 100 milles, c'est-à-dire, dans de bonnes conditions, à Montréal, Trois-Rivières et Grand-Mère, Donnacona, ainsi que dans la moyenne vallée de la Chaudière. Toutefois, l'aire couverte « physiquement » par le poste ne saurait être considérée en son entier comme zone d'influence réelle de Sherbrooke. L'*Audit Report* distingue trois parties dites : de « rayonnement immédiat » (A), de « rayonnement secondaire » (B), et de « rayonnement éloigné » (C).

Dans la première, CHLT-TV est écoutée par la quasi-totalité de la population ; 10% des familles – de langue anglaise surtout – voient plus régulièrement les émissions des postes montréalais ou américains, encore que le poste local diffuse des émissions d'information en langue anglaise. Cette première zone couvre entièrement les comtés de Sherbrooke, de Richmond et de Stanstead, la moitié du comté de Compton, et une partie minime de Wolfe, Drummond, Shefford et Brome.

Pour plus de 50% des auditeurs de la zone B, CHLT est le poste favori ; nous n'avons pas pu obtenir une définition rigoureuse de ce qualificatif, ni de statistiques plus précises provenant d'autres sondages d'écoute. La carte suggère cependant une remarque au sujet de cette zone de « rayonnement secondaire » : il nous paraît tout à fait douteux que la population du Bas-Saint-Maurice écoute Sherbrooke de préférence à Trois-Rivières, bien que les auditeurs de CHLT ne soient pas rares dans le triangle Louiseville – Grand-Mère – Trois-Rivières. Le cœur de cette zone est constitué plutôt par les comtés de Drummond, Shefford, Arthabaska, Wolfe, Mégantic, par la moitié est de Compton, et par une partie réduite de Bagot et de Frontenac.

Enfin, tout autour de la zone B, une bande large de 30 à 50 milles peut capter également les émissions de Sherbrooke ; mais les auditeurs réguliers n'y représentent qu'une faible proportion, dont l'ordre de grandeur nous est inconnu (moins de 5%, sans doute).

Quant à l'influence « qualitative » de cet émetteur de télévision, elle se mesure difficilement. Nous hésitons à dire qu'elle soit de nature culturelle, eu égard à la piètre valeur des émissions sur le plan de la pensée, de l'esthétique et de l'interprétation. Cependant, des sondages effectués dans les comtés les moins favorisés de la région (Wolfe, Frontenac, Compton est) montrent que l'influence psychologique est considérable et que Sherbrooke par ce moyen de diffusion, rayonne intensément à l'intérieur de la zone A et, à un moindre degré, de la zone B. Pour beaucoup de ceux que nous avons interrogés, dans les paroisses rurales particulièrement, la possession d'un émetteur de TV est pour Sherbrooke le symbole de son rôle de capitale régionale.

Les conditions de rayonnement de la radio présentent des caractères sensiblement différents. Le nombre plus élevé et la dissémination des stations restreignent l'influence de Sherbrooke et limitent sa zone de rayonnement à une aire correspondant à peu près à la zone A de la télévision. Les émetteurs de Granby, Drummondville, Victoriaville et Thetford se partagent le reste du territoire estrien.

Plus significatif encore nous apparaît le rayonnement de *La Tribune*, le principal journal de Sherbrooke.

Par la masse des informations qu'il renferme, par la diversité des services qu'il rend, un journal symbolise l'unité d'une région humaine et constitue le critère le plus exact de délimitation de celle-ci. Lire *La Tribune* c'est, pour une part importante, se rendre dépendant de Sherbrooke.

Les données reportées sur la carte n° 7 sont tirées de l'*Audit Report* élaboré pour *La Tribune* en 1962 ; peut-être ont-elles légèrement varié depuis : ce doit être dans le sens d'une augmentation du tirage, non de l'aire de distribution. Pour chaque comté, nous avons utilisé deux de ces données : le nombre moyen d'exemplaires vendus chaque jour, et le nombre d'appartements occupés (c'est-à-dire le nombre approximatif des familles du comté) ; nous avons ensuite calculé le pourcentage des familles recevant régulièrement *La Tribune* (par abonnement, par porteurs locaux ou par achat dans un magasin).

FIGURE VII

SHERBROOKE : AIRE DE RAYONNEMENT DES MOYENS D'INFORMATION

LA TRIBUNE

..... Limite de la zone de distribution

▣ Distribution à plus de 75% des familles

▨ 50 - 74%

▧ 25 - 49%

▩ Moins de 25%

TÉLÉVISION

— Limites de l'aire de rayonnement

Zones de rayonnement

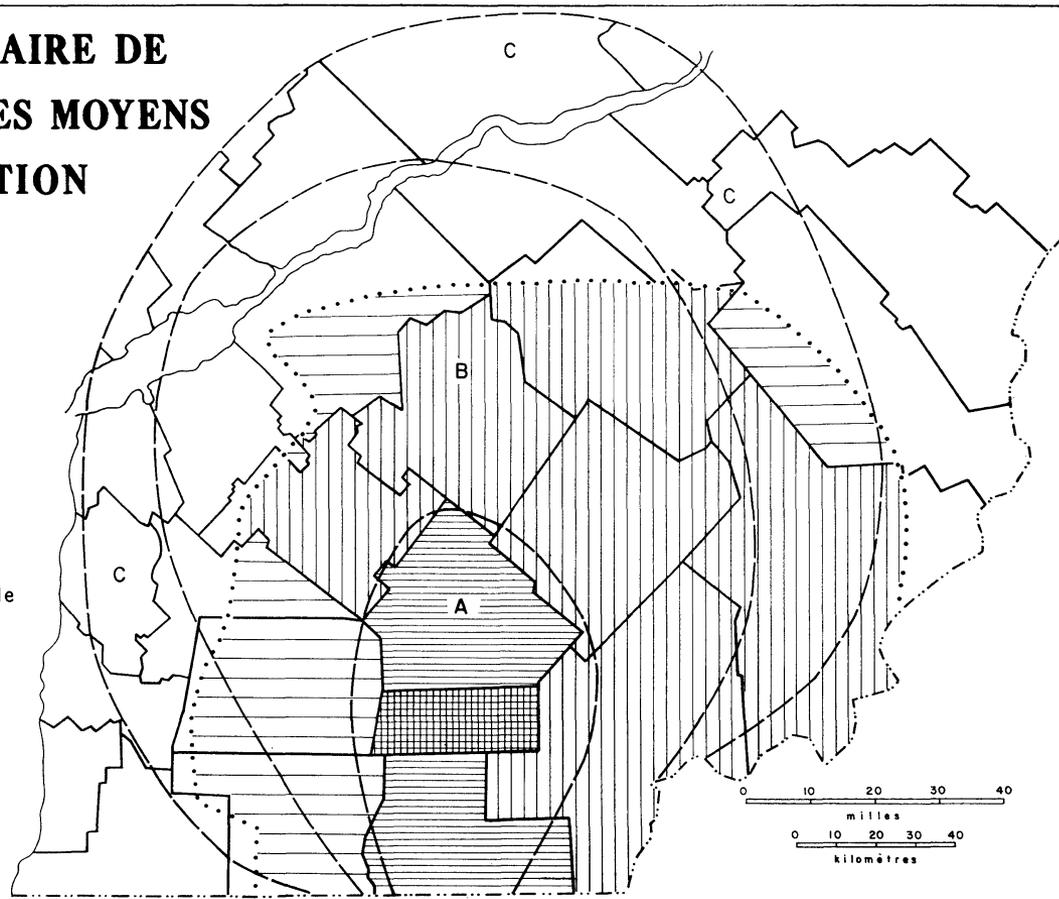
A "Immédiat"

B "Secondaire"

C "Éloigné"

RADIO

A Zone d'influence



Seuls, cinq comtés sont desservis sur la totalité de leur territoire ; les autres ne le sont que partiellement. La limite de la zone de distribution est portée sur la carte par une ligne de tirets ; elle s'étend à peu près régulièrement jusqu'à une distance de 50 milles à l'ouest, de 70 milles au nord et à l'est. Il existe cependant une forte inégalité dans le pourcentage des familles achetant régulièrement le journal ; le tableau suivant en témoigne :

TABLEAU II

Comté de Sherbrooke.....	79% des familles
« Richmond.....	58% »
« Stanstead.....	50% »
« Wolfe.....	43% »
« Compton.....	41% »
« Mégantic.....	40% »
« Drummond.....	40% »
« Arthabaska.....	38% »
« Frontenac.....	35% »
« Shefford.....	8,5% »
« Bagot.....	8,5% »
« Brome.....	6 % »
« Beauce.....	4 % »
« Missisquoi.....	3 % »
« Nicolet.....	2 % »

Les comtés de l'est et du nord l'emportent donc nettement ; *La Tribune* est le journal de la majorité dans Sherbrooke, Richmond et Stanstead ; elle est aussi le journal le plus lu dans Wolfe, Compton, Mégantic, Drummond, Arthabaska et Frontenac, malgré une baisse sensible des pourcentages, qui s'explique tantôt par la tendance du comté à sortir de l'orbite de Sherbrooke (Mégantic, Arthabaska, Drummond même), tantôt par l'insuffisance des revenus d'une partie de la population et par la présence d'une forte proportion de ruraux, chez lesquels l'achat d'un quotidien est une habitude peu répandue encore : ainsi, 40% des familles du comté de Drummond achètent *La Tribune*, mais le pourcentage grimpe à 70% dans la cité de Drummondville. Par ailleurs, la concurrence des journaux de Montréal (et celle de *La Voix de l'Est*, de Granby) aplatit, à l'ouest, la zone de distribution de *La Tribune*. Quant à la concurrence exercée par les journaux de Québec, elle se manifeste dans la partie est des comtés de Mégantic et d'Arthabaska.

Ajoutons que l'influence sherbrookoise dans le domaine de l'information se manifeste aussi par son journal édité en langue anglaise, distribué chaque jour, à plus de 9,000 exemplaires, à Sherbrooke même, à la majorité anglaise du comté de Brome, et à de multiples « groupuscules » anglophones disséminés dans Stanstead, Compton, Richmond et Wolfe.

À l'intérieur des Cantons de l'Est, la fonction informative au moyen des journaux n'est partagée qu'avec Granby, qui publie un quotidien en langue

française tirant à 9,000 exemplaires. Les autres journaux de l'Estrie sont des hebdomadaires strictement locaux publiés à

Granby (en langue française, à 11,000 exemplaires,
 en langue anglaise, à 3,500 exemplaires),
 Drummondville (7,300 exemplaires),
 Arthabaska (5,675 exemplaires),
 Thetford (6,400 exemplaires).

Quant aux journaux montréalais ou québécois, s'ils pénètrent dans le domaine de *La Tribune*, ils ne portent atteinte à sa souveraineté et à celle de Sherbrooke que sur les marges de la zone de distribution figurée sur la carte n° 7.

Par ses journaux et ses stations de radio et de télévision, Sherbrooke draine de chaque point de l'Estrie les nouvelles et la publicité, qu'elle diffuse après les avoir enrichies d'éléments extérieurs, nationaux et internationaux. Elle oriente ainsi, pour une grande part, la vie économique, politique et spirituelle de la région.

G. SHERBROOKE, centre médical

L'attraction exercée par l'infrastructure médicale et sanitaire apparaît aujourd'hui comme très représentative du rôle de direction régionale joué par un centre urbain, dont il symbolise en effet le degré d'évolution en matière d'équipement pour les services.

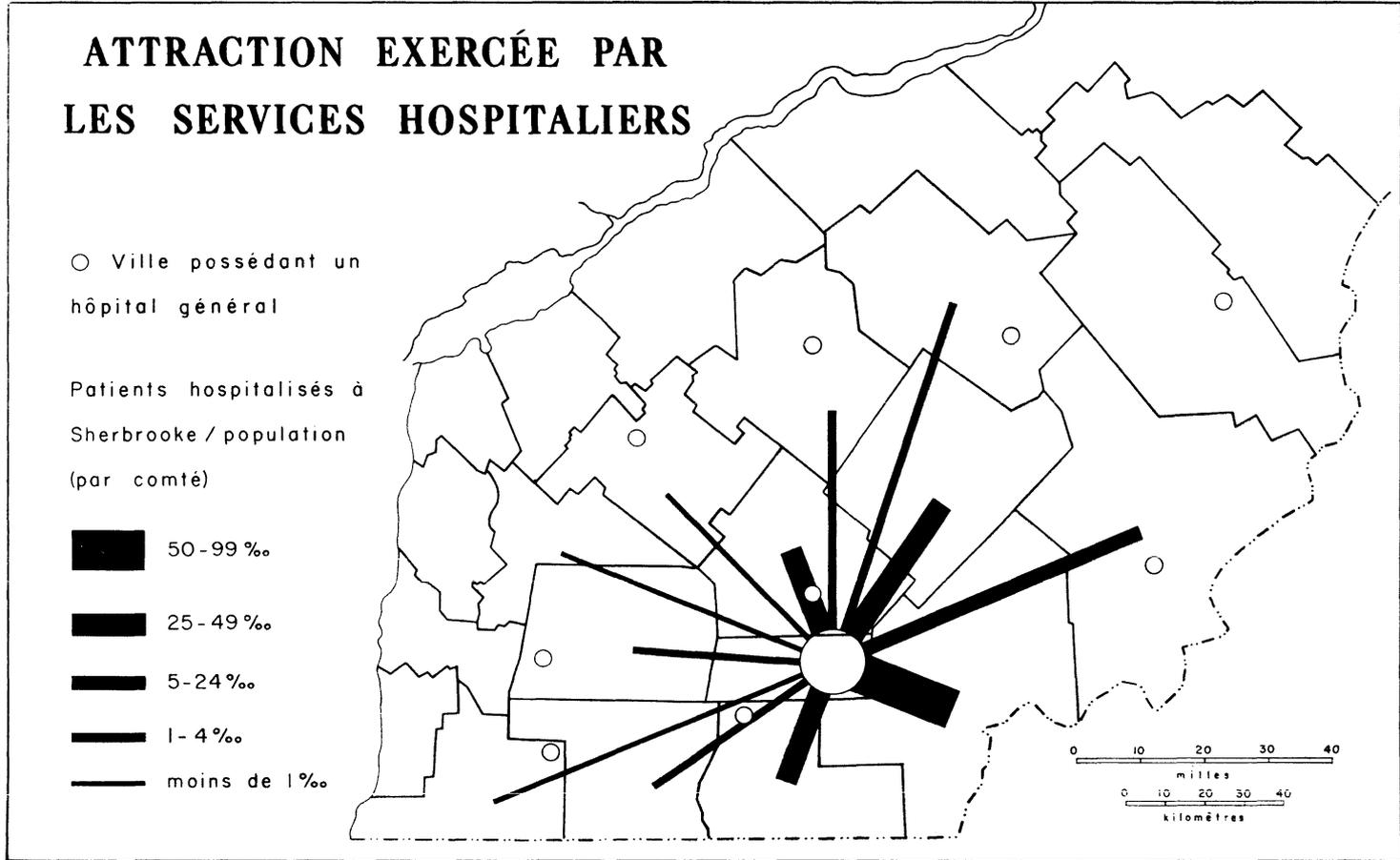
En 1962, 800,000 malades, environ, ont été hospitalisés dans la Province de Québec ; ce chiffre représente une proportion de 145 habitants sur mille. La même année, 26,000 patients sont entrés dans les hôpitaux de Sherbrooke ; le taux d'hospitalisation, calculé par rapport à la population du comté, serait de l'ordre de 325 pour mille. Si l'on admet comme normales les conditions sanitaires de la ville, il apparaît qu'un nombre imposant de ces malades venaient de l'extérieur. Une enquête menée auprès des institutions hospitalières locales nous a permis de déceler les courants principaux amenant ceux-ci à Sherbrooke.

Les courants majeurs sont issus de cinq comtés : Compton, Stanstead, Richmond, Wolfe et Frontenac. Le plus important de tous part de Compton, qui ne possède aucun hôpital. La présence d'un ou de plusieurs hôpitaux généraux dans les autres comtés permet aux malades les moins gravement atteints d'être soignés sur place ou à proximité de leur domicile : à Magog, Asbestos, Windsor, Mégantic, par exemple ; Sherbrooke ne traite alors que les cas les plus graves, qui représentent le tiers du total.

Quelques comtés, malgré leur proximité, n'envoient à Sherbrooke qu'un nombre minime de patients ; il s'agit surtout de Mégantic, d'Arthabaska, de Drummond, de Shefford et de Brome, qui sont dotés d'importants hôpitaux (à l'exception de Brome, attiré par Cowansville) et qui subissent l'attraction de Montréal ou de Québec.

Certains patients, enfin, viennent de comtés périphériques : Missisquoi, Nicolet, Bagot. Leur présence à Sherbrooke s'explique sans doute par des

FIGURE VIII



motifs de convenance personnelle plus que par des nécessités d'ordre géographique ou médical.

Une fois encore, en ce domaine, l'aire d'influence de la ville s'étend assez largement à l'est, mais subit une forte compression à l'ouest et au nord-ouest, où elle demeure en deçà de la frange de contact entre Plateau Appalachienn et Basses-Terres du Saint-Laurent.

H. SHERBROOKE, *chef-lieu administratif*

Il est habituel que l'organisation politico-administrative crée des centres de polarisation, où de multiples activités viennent se greffer sur le noyau politique initial ; la plupart des capitales nationales illustrent le phénomène : Paris, Berlin, Moscou, Ottawa même, qui ont tiré du politique, initialement, leur importance actuelle dans la vie de relations.

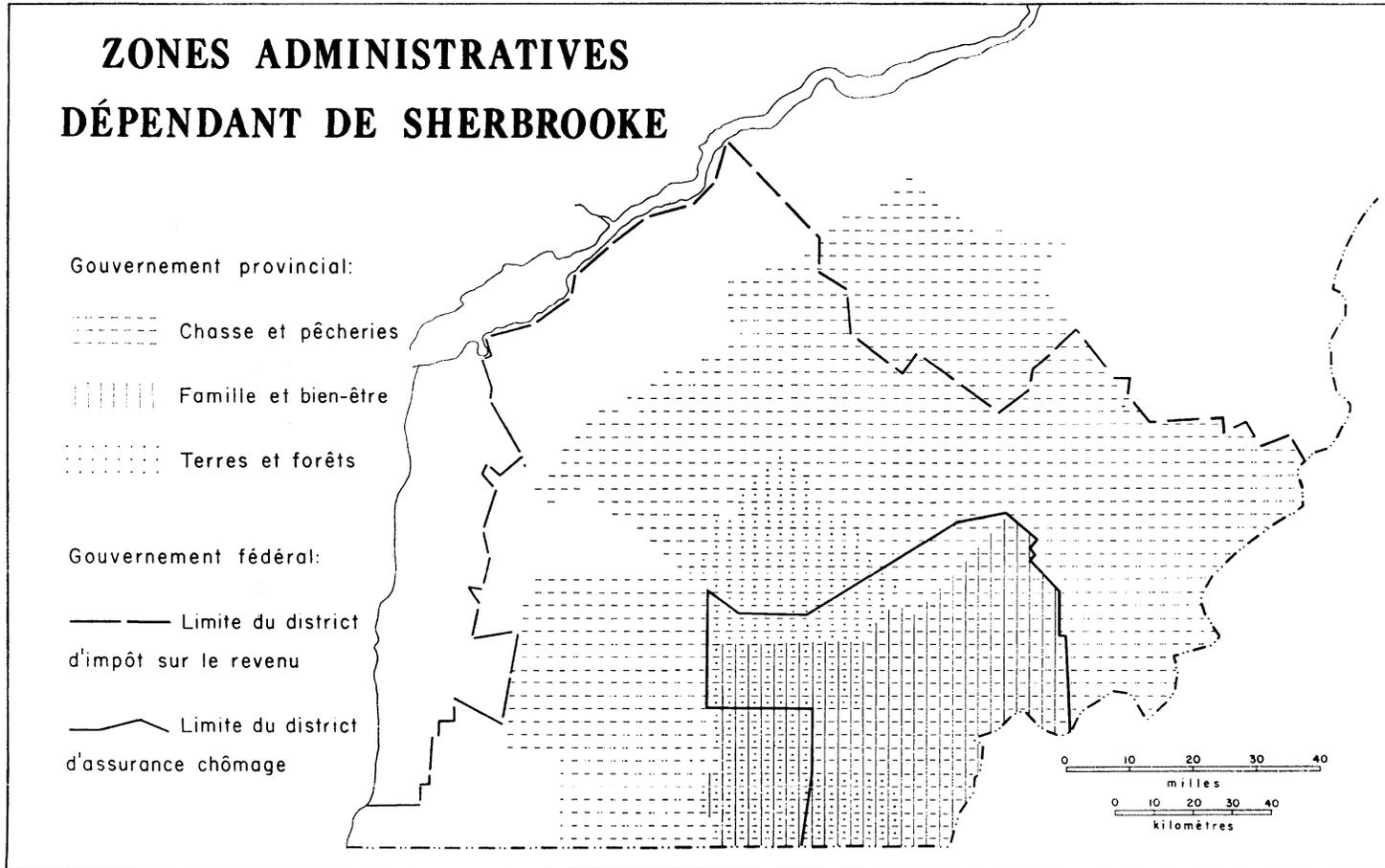
À une échelle plus modeste, Sherbrooke pourrait être considérée, pour une part, comme un centre de relations politico-administratives. Mais la délimitation de sa zone d'influence, en ce domaine, se heurte à la confusion engendrée par la multiplicité des niveaux de pouvoir (fédéral et provincial, particulièrement), et au manque de rigueur des cadres administratifs pour chacun de ces niveaux.

Le gouvernement fédéral ne possède pas, pratiquement, de division administrative de décentralisation. Les comtés n'ont qu'une valeur électorale ; chaque service exerce sa juridiction sur une portion de territoire qui lui est propre et qui le plus souvent, ne correspond nullement au territoire gouverné par le service voisin. Ainsi, le Service des douanes et accise déborde à peine des limites du comté de Sherbrooke, tandis que le Bureau d'assurance-chômage étend son autorité sur Sherbrooke, Compton, et une partie minime des comtés de Stanstead, de Richmond et de Wolfe ; du Service du revenu national, par contre, dépendent 14 comtés : les onze de la V^e Région économique, moins Mégantic (rattaché à Québec), auxquels ont été joints Missisquoi, Bagot, Yamaska et Nicolet. Si par ce dernier service le rôle dirigeant de Sherbrooke est de grande portée, il est par contre très limité en ce qui concerne les deux premiers.

Point de rôle déterminant, non plus, dans le domaine administratif provincial. La carte n° 9 montre que la plupart des comtés abritent une représentation locale des principaux ministères ; il ne s'agit là que d'une forme de déconcentration limitée, puisqu'aucun des bureaux ne détient le moindre pouvoir de décision ; c'est ainsi que le bureau local du ministère de la Famille exerce une juridiction sans grande portée sur les comtés de Sherbrooke, de Stanstead et de Compton, et que le bureau des Terres et Forêts contrôle Sherbrooke, Stanstead et Richmond ; l'activité de tous les autres services s'exerce dans les cadres du comté.

En résumé, c'est un seul service notable, celui de l'Impôt fédéral sur le revenu, qui permet à Sherbrooke de manifester une autorité administrative à l'échelle régionale. Sur ce plan, le rôle de la ville n'est nullement celui d'une capitale régionale nettement affirmée. La structuration plus précise de l'État québécois et la décentralisation de certains services pourraient conduire à la régionalisation administrative du territoire provincial ; celle-ci ne manquerait pas de s'appuyer sur des centres urbains exerçant déjà, en d'autres activités, un rôle

FIGURE IX



de direction. Sherbrooke semblerait bien placée, dans ce cas, pour revendiquer une place de chef-lieu administratif.

* * *

Synthétisons, à larges traits, la situation fonctionnelle de Sherbrooke dans l'espace estrien.

La ville occupe dans les Cantons de l'Est l'une des situations les plus favorables pour la vie de relations. Des vallées nombreuses ouvrent d'amples voies vers le Saint-Laurent, les États-Unis, les pays de la Chaudière et Québec. Hors des vallées, et dans quelque direction que l'on se tourne, il n'est point d'obstacle sérieux ; l'alignement appalachien le plus élevé (Sutton - Orford) ne réussit qu'à tourmenter un peu, à l'ouest, le tracé des routes et des voies ferrées.

En dépit des difficultés actuelles du textile, qui affectent beaucoup plus le niveau de l'emploi que la valeur de la production globale, Sherbrooke est l'un des premiers centres démographiques et industriels du Québec, se situant après les agglomérations montréalaise et québécoise, tout près de la zone métropolitaine trifluvienne. Les industries de transformation emploient ici plus de 9,000 personnes ; leur production annuelle en valeur dépasse cent millions de dollars. Bien qu'il faille dorénavant assurer la croissance de ce secteur avec plus de dynamisme que par le passé, l'industrie sherbrookoise constitue déjà une base solide pour l'expansion générale de la ville ; elle en assure le rayonnement au delà des limites des Cantons de l'Est, mais elle ne suffit point, cependant, à lui donner une suprématie régionale incontestable ; la concurrence vient de Granby et de Drummondville, dont l'expansion est rapide et diversifiée, ou de petits centres spécialisés (Windsor, East-Angus, Magog, Coaticook, Asbestos, Acton-Vale . . .), où les salaires atteignent parfois de hauts niveaux.

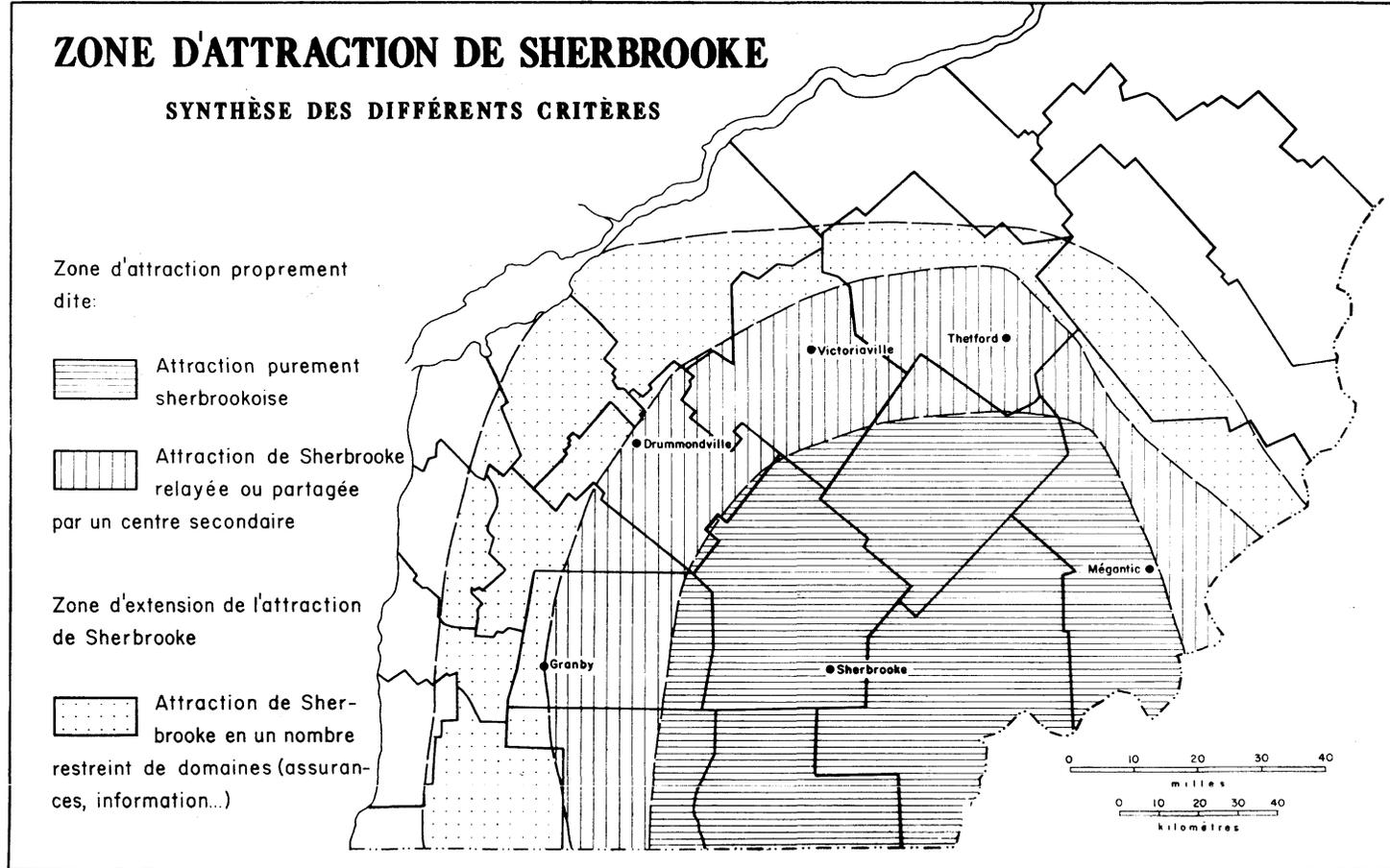
Industriellement bien armée, c'est du tertiaire surtout que Sherbrooke tire sa force de rayonnement. Ses commerces en gros exercent un quasi-monopole dans six comtés, et en desservent huit autres, concurremment avec Montréal ou Québec ; le volume des ventes au détail est celui d'une cité de plus de cent mille habitants. En matière d'assurances, d'enseignement, d'information, Sherbrooke constitue le centre moteur d'une douzaine de comtés, et sa prééminence en ces domaines s'affirme chaque jour, ainsi qu'en témoigne, par exemple, la création et la croissance de l'Université.

De la « région - espace fonctionnel », E. Juillard dit qu'elle possède la plupart des fonctions et des services importants, et qu'elle « est capable de satisfaire la plupart des besoins de ses habitants, sa métropole possédant un pouvoir d'impulsion et de décision, et le recours à l'échelon plus élevé ne concernant que des domaines exceptionnels ou très spécialisés. »¹¹

Dans cette perspective, il n'est pas exagéré de considérer Sherbrooke comme une métropole détenant « un pouvoir d'impulsion et de décision », qu'une réforme administrative pourrait bientôt renforcer, et qui s'étendrait sur un espace que nous représentons approximativement sur la carte n° 10 sous la dénomination

¹¹ JUILLARD, Étienne, *id.*, p. 492.

FIGURE X



de « zone d'attraction proprement dite ». Selon les critères retenus plus haut, cet espace englobe la totalité des comtés de Sherbrooke, Stanstead, Richmond, Wolfe et Compton, ainsi que la plus grande partie de Drummond, Arthabaska, Frontenac, Mégantic et Brome. Quant à Shefford et à Bagot, ils sont, à l'est, sous la coupe de Sherbrooke et, à l'ouest, sous celle de Montréal. Point de doute au sujet des comtés situés sur le Richelieu, le Saint-Laurent et la Chaudière : ils échappent à Sherbrooke et vivent dans l'orbite de Montréal, Trois Rivières ou Québec. Globalement, Sherbrooke apparaît donc comme le centre de rayonnement et d'attraction d'un espace fonctionnel quasi circulaire mais décentré ; la ville se situe en effet au sud-ouest de la région ainsi définie, aplatie à l'ouest par la poussée de Montréal. De cette « région humaine », toute œuvre de réaménagement devrait, selon nous, tenir compte.

